

Raconter un village creusois



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Lire le contexte

C'est d'abord comprendre le milieu physique dans lequel un village s'inscrit.
C'est repérer les formes du relief auxquelles il s'adapte pour en tirer le meilleur parti.

Un site

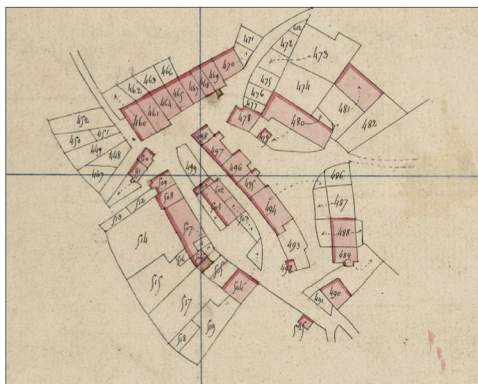


Alvéole de Labassat, commune de Saint-Junien-la-Bregère

Une évolution du plan

L'étude de la forme villageoise, qu'elle se fasse dans un but historique ou bien pour la rédaction d'un document d'urbanisme, doit faire l'objet d'une grande attention : terriers anciens, état des fonds, carte de Cassini et cadastre ancien. Concernant ce dernier, également appelé cadastre napoléonien, mis en chantier entre 1807 et 1850, sa comparaison avec le cadastre actuel est une opération dont on ne peut se dispenser. Elle permet notamment de suivre l'évolution du bâti et la configuration du parcellaire.

Cadastre napoléonien et cadastre actuel - village de Pécut, commune de Naillat

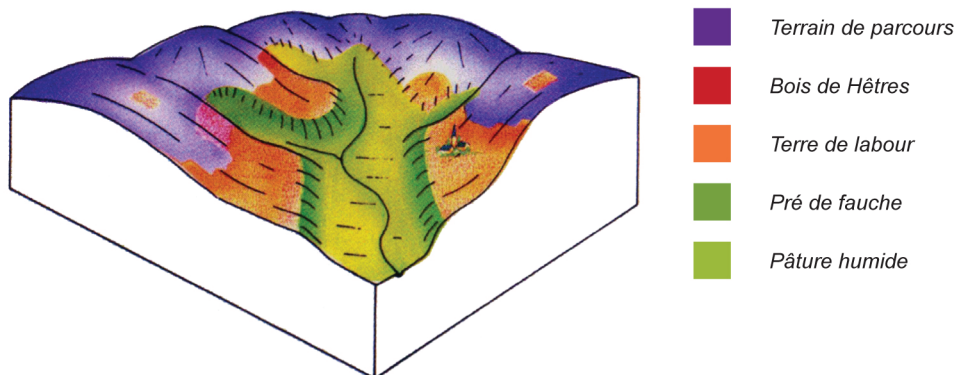


Une organisation

Le village constitue un observatoire pertinent et même exceptionnel pour l'étude de l'identité du département de la Creuse. Il est chargé d'une importante signification sociale, économique et culturelle, et constitue la forme élémentaire et fondamentale de l'association rurale. Il témoigne d'une remarquable culture fondée à la fois sur les savoirs et les savoir-faire, sur les usages et les rapports à l'espace ou à la nature. Ainsi, le village exprime et reflète bien la diversité de vivre l'espace agricole.

Aux hautes collines du centre et du Sud du département correspond un mode d'habiter et d'exploiter s'organisant à partir des **alvéoles**, ces larges dépressions à fond plat drainées par de petits cours d'eau et enserrées par des hauteurs formant cloisons dont les versants sont interrompus par des espaces à peu près plats. Sur ces replats, se sont fixés le village et les champs cultivés, orientés au sud, bénéficiant donc d'un ensoleillement maximum et protégés des vents froids du nord, évitant les brumes des fonds de vallées. Les hauteurs, souvent au sol peu profond et moins riche, plus escarpé, étaient le domaine des bruyères; ici pas ou peu d'arbres, notamment sur la Montagne limousine. Le fond des vallées, domaine des mauvaises prairies, servait de pâture pour les bovins.

Partout ailleurs, le paysage dessiné montre un bocage à maille serrée qui se développe autour du village. Il est le témoin des structures socio-démographiques et familiales complexes et d'un système agraire avec jachère. En effet, la parcelle, qui n'était plus cultivée afin qu'elle puisse se reposer, était laissée en ajoncs, en genêts ou encore en herbe. Sur le même champ clos alternaient donc cultures et pâtures. Le paysan devait disposer ainsi d'un nombre important de champs dont seul un petit nombre était cultivé chaque année. Cela explique la taille réduite et la densité des chemins reliant des parcelles souvent très éloignées du lieu d'habitat.



Principe d'un alvéole

déchiffrer les éléments forts

Au service de la vie publique

Sorti de la maison, on se trouve dans le jardin ou **le couderc** clos par un muret de pierres sèches, espace domestique dont les activités sont révélées par la richesse et la variété des édicules qui le compose (puits, lavoirs, fontaines,...). Cet espace, où l'on rencontre les autres se manifeste par la prise en charge et la gestion collective de certains équipements souvent trop onéreux pour des individus et placés entre habitations et terres cultivées.

Il faut bien noter la différence entre une installation commune qui est un équipement privé appartenant à plusieurs propriétaires et une installation communautaire qui est un équipement collectif géré par la communauté.

Le village est limité symboliquement par les jardins, les haies et les chemins creux. Mais la marque la plus commune de territorialité, à la fois réelle et rituelle, est la croix plantée soit à l'entrée soit au milieu du village et qui vient rassembler et protéger la communauté.

La cohésion de la société villageoise se fondait sur une culture de la proximité et de l'enchevêtrement.

Le communautaire impliquait un complexe système d'interdépendance. Il fallait savoir partager l'usage des communaux, les eaux du puits, celle des pêcheries. Il fallait savoir respecter les droits de passage ; d'autant qu'il n'est pas de mise en commun du troupeau. Il fallait, par endroits, savoir se plier aux pratiques collectives de l'écobuage. L'usage du four, du moulin, du lavoir imposait de s'entendre.

De même que la ville s'est construite sous le concept d'**urbanité**, à savoir l'affabilité que donne l'usage du monde, la construction villageoise s'est fondée sur une politesse, expression des limites de chacun, par rapport à l'action des autres; la police étant le code commun adopté par des habitants pour vivre ensemble. De cela résultait une entraide, une solidarité, une tolérance à l'égard des individus ou de familles avec lesquels chacun se sentait perpétuellement en compte.



Croix et reposoir, commune de Sagnat



Ensemble hydraulique, commune de Savennes



Four à pain au village de Chez Lastour, commune de Lupersat

Un riche patrimoine bâti

Maisons, granges limousines et auvergnates

L'analyse architecturale permet de cerner **la maison rurale comme témoin de l'histoire**, résultat d'une longue évolution et de l'accumulation au cours des temps, des modes de construction réalisés en fonction des usages ancestraux et du statut de l'occupant. Il est possible de voir l'évolution de l'architecture rurale en trois temps.

Jusqu'au début du XIXe siècle, il est courant qu'hommes et bêtes vivent ensemble, dans une maison dite "bloc à terre". La séparation progressive de l'habitation avec l'étable et la grange, d'abord par la simple construction d'une cloison, ensuite la dissociation des deux bâtiments, entraîne un nouvel usage de l'espace extérieur, devenant lieu de passage et de vie.

Vers la fin du XIXe siècle, les migrations saisonnières amènent de nouvelles manières d'habiter, ainsi que de nouvelles formes architecturales. Ainsi naît la maison "retour de migrant", très reconnaissable par ses dimensions et sa façade, marquant sa différence avec la ferme passée.

Au début des années 30, un premier habitat pavillonnaire péri-urbain, en milieu de parcelle, marque une rupture avec le bâti ancien continu, proche de l'architecture de villégiature, témoignant d'un nouveau rapport à la terre.



Ferme au village de L'Age Vieille, commune de Crozant



Ferme au village des Coutures, commune de Lafat



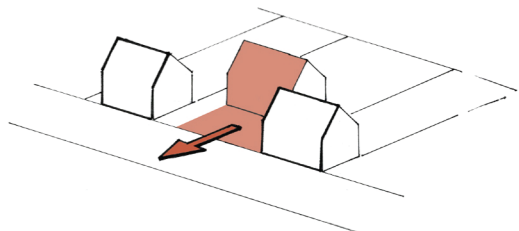
Grange auvergnate au village de Bareix, commune de La Villetelle



Maison "retour de migrant" au village d'Aurioux, commune de St-Pierre-Bellevue

Écrire une nouvelle forme villageoise

Formes du Bâti

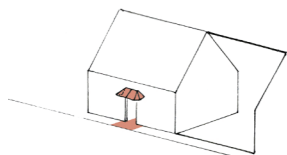


Il est à privilégier une continuité urbaine, un front bâti faisant rue, à l'inverse d'une implantation en milieu de parcelle et/ou désaxée.

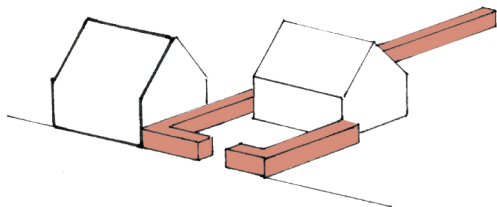


Maison de village, commune de Glénic

Multiplier les éléments architecturaux enrichissant l'espace public, favorisant l'intégration :

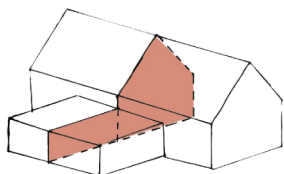
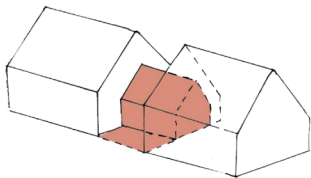


le couvert non clos



le clos non couvert

construction faisant rue, avec éléments en retrait



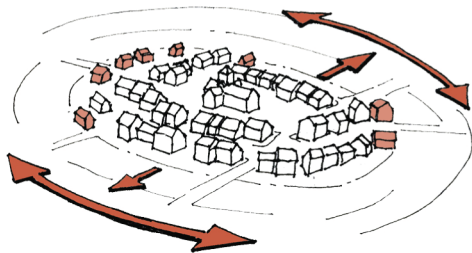
la mitoyenneté



Maison au village de Mansat, commune de Mansat-La Courrière

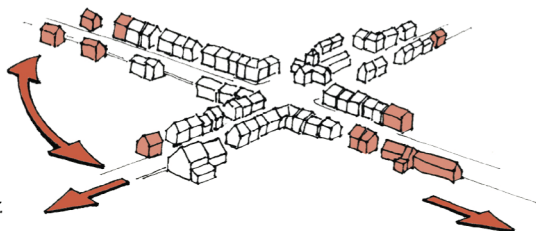
Une architecture contemporaine réussie est souvent liée à **la compréhension du contexte architectural et paysager** qu'elle réinterprète, sans pasticher ni singer une architecture vernaculaire. La recherche de réduction des coûts énergétiques, d'une implantation réfléchie du bâti, selon la course du soleil, la direction des vents dominants, permettent souvent de dialoguer avec des architectures de différentes époques. Le choix des matériaux permet également cette intégration, tout comme le volume, la pente et la couleur de la toiture, la mitoyenneté, la forme des ouvertures, la couleur d'un enduit ou celles des huisseries.

Formes urbaines



Village concentrique, s'organisant autour d'une place.

Village-rue, s'organisant le long d'un axe routier.



L'extension d'un bourg doit se faire en continuité de l'existant, suivant les courbes de niveaux, les axes de communication, reprenant, à proximité du bourg les volumes du bâti traditionnel, pouvant acquérir une certaine liberté de formes en s'éloignant.

Le Limousin, et la Creuse en particulier, est une région peu urbanisée, mais aussi peu économe en espace. La surface utilisée par habitant est en moyenne de 1400 à 1650 m². Afin d'éviter un trop grand étalement urbain, il est conseillé que la taille des parcelles nouvelles n'excède pas 800 m², particulièrement au regard du coût de mise en place des réseaux nécessaires (voirie, électricité, eau, etc.). **L'économie d'espace est un enjeu communal et un enjeu de vivre ensemble.**

La construction urbaine en milieu rural s'est généralement faite, jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle, par accumulation. C'est avant tout une manifestation du lien social qui unit alors les habitants d'un même village. Pas de plan général ou de schéma-directeur, mais une construction de la ville au fur et à mesure des besoins, des capacités constructives, la division du parcellaire agricole et le système hydrique. Toutefois, cette urbanisation s'est toujours faite dans une économie de l'espace et des moyens, selon une connaissance approfondie du terrain, du climat et des vents dominants.

Avec l'urbanisation du monde (aujourd'hui plus d'un être humain sur deux vit en ville) et la diffusion de modes de vie issus des villes, ce rapport entre le village et son environnement est devenu flou, tant au plan spatial que de celui des modes de vie. D'où un éclatement de la cellule villageoise, un étalement urbain très important, une dissémination du bâti, une diminution des surfaces agricoles, une banalisation du territoire par une architecture reprenant rarement les formes et les modénatures du bâti vernaculaire.

Compte-tenu des enjeux environnementaux actuels, la modification des modes de vie à prendre en compte, notamment en matière de déplacements, il s'agit pour les communes de maîtriser leur développement, notamment par la rédaction de **documents d'urbanisme**, veillant à conserver une cohésion urbaine, que ce soit un centre-bourg ou un hameau, mais aussi un respect du parcellaire agricole et des espaces naturels.

à lire

- **La maison et le village en Limousin**, *Habitat rural et communauté paysanne* - Maurice Robert - éd. Société d'éthnographie du Limousin et de la Marche, 2001
- **Le village du Pays de Guéret** - Ouvrage collectif - éd. Patrimoine de la Creuse/CG23, 2008
- **Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien** - Ouvrage collectif - éd. Patrimoine de la Creuse/CG23, 2006
- **Collection Patrimoine de nos villages** - Ouvrage collectif - éd. Patrimoine de la Creuse/CG23, depuis 2010
- **Creuse** - ouvrage collectif - Encyclopédie Bonneton, 2007
- **Comprendre le pays limousin ... et y vivre** - Marie-France Houdart - éditions Maiade, 2003
- **Urbanisme raisonné en milieu rural**, *Actes des journées d'études Oct. 2008* - CAUE du Lot-et-Garonne, 2009
- **Lotir autrement** - sous la direction de Philippe Druon - CAUE du Pas-de-Calais, 2008
- **Faire ville avec les lotissements** - sous la direction d'Ariella Masboungi - éditions Le Moniteur, 2008
- **Aménager avec le végétal**, *pour des espaces verts durables* - ouvrage collectif Certu, FNCAUE, CNVVF - éditions du Certu, 2011
- **Des arbres dans la ville**, *l'urbanisme végétal* - Caroline Mollie - Acte Sud, 2009

Maison Départementale des Patrimoines
11 rue Victor Hugo - B.P. 250 ■ 23000 Guéret
Tél.: 05 44 30 27 56 ■ Fax : 05 44 30 27 90
caue23@caue23.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Textes et crédits photographiques : Conseil Général de la Creuse, Conservation Départementale du Patrimoine et CAUE 23 - Conception graphique et mise en page : CAUE 23, avec l'aide de L'iloimages 06 63 39 77 85 - impression : Grapho12